

# FEUILLE FÉDÉRALE

104<sup>e</sup> année

Berne, le 19 juin 1952

Volume II

---

Paraît, en règle générale, chaque semaine. Prix: 80 francs par an; 16 francs pour six mois, plus la taxe postale d'abonnement ou de remboursement  
Avis: 50 centimes la ligne ou son espace; doivent être adressés franco  
à l'imprimerie des Hoirs C.-J. Wyss, société anonyme, à Berne

---

6255

## MESSAGE

du

### Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale

**relatif au résultat de la votation du 18 mai 1952 sur l'initiative populaire pour le financement des armements et pour la sauvegarde des conquêtes sociales**

(Du 13 juin 1952)

---

Monsieur le Président et Messieurs,

Le 25 mars 1952, vous vous êtes déterminés à l'égard de l'initiative populaire pour le financement des armements et pour la sauvegarde des conquêtes sociales, invitant le peuple et les cantons à rejeter la demande.

La votation sur cet objet a eu lieu le 18 mai 1952. Le résultat en est consigné sur le tableau ci-après. Il en ressort que l'initiative a été rejetée par 422 255 voix contre 328 341 sur 750 596 suffrages valables ainsi que par seize cantons et quatre demi-cantons contre trois cantons et deux demi-cantons.

Il n'y a pas eu de réclamations.

Nous avons l'honneur de vous proposer d'homologuer le résultat de la votation en adoptant le projet d'arrêté ci-après.

Veuillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs, les assurances de notre haute considération.

Berne, le 13 juin 1952.

Au nom du Conseil fédéral suisse:

*Le président de la Confédération, KOBELT*

*Le chancelier de la Confédération, Ch. OSER*

---

9318

Votation populaire du 18 mai 1952 sur l'initiative populaire pour le financement  
des armements et pour la sauvegarde des conquêtes sociales

Cantons	Electeurs	Bulletins rentrés	Bulletins n'entrant pas en ligne de compte		Bulletins entrant en ligne de compte	Oui	Non	Vote des cantons	
			blancs	nuls				Oui	Non
Zurich . . . . .	243 431	168 408	3 359	41	165 008	86 645	78 363	1	
Berne . . . . .	248 400	106 441	242	158	106 041	49 004	57 037		1
Lucerne . . . . .	66 523	34 613	150	71	34 392	11 015	23 377		1
Uri . . . . .	8 304	5 300	143	17	5 140	1 470	3 670		1
Schwyz . . . . .	20 796	9 614	81	3	9 530	2 198	7 332		1
Unterwald-le-Haut . . . . .	6 225	3 102	5	1	3 096	438	2 658		½
Unterwald-le-Bas . . . . .	5 685	3 323	50	1	3 272	878	2 394		½
Glaris . . . . .	11 148	7 255	73	12	7 170	2 711	4 459		1
Zoug . . . . .	12 139	5 659	20	8	5 631	1 995	3 636		1
Fribourg . . . . .	45 924	17 415	63	14	17 338	4 295	13 043		1
Soleure . . . . .	52 280	30 844	258	107	30 479	13 813	16 666		1
Bâle-Ville . . . . .	63 149	28 773	116	8	28 649	14 907	13 742	½	
Bâle-Campagne . . . . .	33 027	17 772	114	14	17 644	9 184	8 460	½	
Schaffhouse . . . . .	17 302	14 702	982	10	13 710	7 343	6 367	1	
Appenzell Rh.-Ext. . . . .	14 139	10 133	349	72	9 712	3 621	6 091		½
Appenzell Rh.-Int. . . . .	3 751	1 805	29	11	1 765	345	1 420		½
Saint-Gall . . . . .	85 874	56 585	1 311	505	54 769	21 025	33 744		1
Grisons . . . . .	37 100	22 123	831	22	21 270	6 241	15 029		1
Argovie . . . . .	89 789	73 746	2 953	57	70 736	32 646	38 090		1
Thurgovie . . . . .	43 226	31 787	1 214	50	30 523	11 118	19 405		1
Tessin . . . . .	48 191	17 464	105	35	17 324	10 051	7 273	1	
Vaud . . . . .	113 947	42 064	167	60	41 837	16 410	25 427		1
Valais . . . . .	46 627	15 357	61	20	15 276	4 608	10 668		1
Neuchâtel . . . . .	41 022	20 974	65	20	20 889	9 254	11 635		1
Genève . . . . .	60 728	19 582	128	59	19 395	7 126	12 269		1
<b>Total</b>	<b>1 418 727</b>	<b>764 841</b>	<b>12 869</b>	<b>1 376</b>	<b>750 596</b>	<b>328 341</b>	<b>422 255</b>	Cantons acceptants: 3½/2 Cantons rejetants: 16¼/2	
9318					Majorité absolue: 375 299				

(Projet)

## ARRÊTÉ FÉDÉRAL

relatif

**au résultat de la votation du 18 mai 1952 sur l'initiative populaire  
pour le financement des armements et pour la sauvegarde  
des conquêtes sociales**

---

*L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,*

vu les procès-verbaux de la votation du 18 mai 1952 relative à l'initiative populaire du 19 décembre 1951 pour le financement des armements et pour la sauvegarde des conquêtes sociales,

vu le message du Conseil fédéral du 13 juin 1952, duquel il ressort que l'initiative a été rejetée par 422 255 voix contre 328 341 sur 750 596 suffrages valablement exprimés, ainsi que par seize cantons et quatre demi-cantons contre trois cantons et deux demi-cantons,

*arrête :*

### Article premier

Il est pris acte du résultat de la votation du 18 mai 1952.

### Art. 2

L'initiative populaire pour le financement des armements et pour la sauvegarde des conquêtes sociales est rejetée.

**MESSAGE du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale relatif au résultat de la votation du 18 mai 1952 sur l'initiative populaire pour le financement des armements et pour la sauvegarde des conquêtes sociales (Du 13 juin 1952)**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1952
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	25
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	6255
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	19.06.1952
Date	
Data	
Seite	305-307
Page	
Pagina	
Ref. No	10 092 772

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.